

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2016

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 04 juin 2016, les membres composant le conseil municipal de Saussey se sont réunis en mairie le 10 juin 2016 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Philippe d'Anterroches Maire.

Sont présents : MM Philippe d'Anterroches, Bruno Robin, Thierry Legraverend, Christophe Mauger de Varennes, Maïté Aline, Sandrine Barbier, Marc Denquin, Cécile Guérin, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales

Absent ayant donné procuration :

Absents excusés : Pascal Poullain, Serge Lehericey, Rémi De Saint Jores.

Absent :

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme Maïté Aline est désignée pour remplir cette fonction.

***Ordre du jour** : Approbation et signature du compte rendu de la dernière réunion, désignation d'un secrétaire de séance, urbanisme, compte rendu commission voirie, compte rendu commission internet, rapport assainissement, compte rendu autres réunions, date commission cimetièrre, questions diverses.*

Compte rendu réunion du 13 mai 2016 : Mme Aline demande que soit consignée ses observations concernant le vote de la délibération relative à la fusion des communautés de communes, cette délibération ayant été adoptée à l'unanimité lors de la réunion du 13 mai 2016. Mme Aline estime qu'on ne choisit pas de voter pour en raison du fait que l'on n'a pas le choix, relevant des arguments émis par M le Maire lors de la réunion du mois d'avril qui constatait que les conseils municipaux pouvaient difficilement s'opposer à la création du nouvel EPCI.

Le Conseil approuve et signe le compte rendu de la dernière séance.

Urbanisme

Le conseil prend connaissance de la déclaration préalable de M Dudouit pour la création de vélux sur son habitation au lieu-dit « la Gauderie » et n'émet pas d'observations.

Commission voirie

M. Robin donne le compte rendu de la commission voirie qui a eu lieu le 21 mai 2016. Chemin du Presbytère : M Bennehard propose de curer le fossé situé dans sa parcelle afin que le trop plein du ruisseau emprunte ce trajet et régule l'écoulement dans le chemin lors de fortes précipitations. Il est relevé que la présence d'animaux s'abreuvant dans le ruisseau risque de perturber le passage de

l'eau. M Legraverend, propriétaire de la parcelle située après celle de M Bennehard n'émet pas d'objection à ce que l'eau poursuive son trajet dans son terrain.

Pour éviter l'inondation du terrain de tennis constatée lors des fortes précipitations et suite à la demande du président du Tennis Club de Saussey, la commission propose la pose d'un caniveau type CC1 sur environ 12 m ainsi que la remise en pelouse d'une partie de terrain actuellement imperméabilisée. Le conseil donne son accord à la réalisation de ces travaux.

Chemin du Cassin : compte tenu de son mauvais état et de sa dangerosité dans la partie qui présente une forte pente, les travaux proposés (pose d'une grille pour la reprise de l'eau et remblaiement avec des matériaux adaptés) seront réalisés en priorité.

M Robin fait part d'une remarque de Mme Castel qui estime que l'herbe a été trop coupée sur un talus situé à l'Hullerie. Cette intervention a été commandée à l'employé communal pour dégager une grille nécessaire à l'évacuation de l'eau.

La reprise des travaux dans le chemin de la Tourvillerie et du Presbytère prévus cette semaine n'a pas été effectuée par l'entreprise Lehodey qui a été contactée à ce sujet.

Aucune réponse n'a été reçue à ce jour aux demandes de devis concernant les travaux d'entretien de voirie prévus en 2016.

Mme Guérin signale que le chemin de La Planche, qui est inscrit comme chemin de randonnée, n'a pas été réparé par le CBC.

Chemin du Haut Boscq : Mme Aline intervient au sujet de la demande d'aménagement émanant d'exploitants agricoles. Ce chemin a été ouvert par la commune sur la largeur de son emprise, toutefois les propriétaires riverains n'étant pas favorables à la cession de leurs talus, aucun élargissement ne sera possible.

Entrée des Radins : une négociation a eu lieu avec l'entreprise Binet attributaire des travaux pour la réduction de moitié du surplus des travaux qui avaient été omis dans le devis (400€).

Informations diverses :

M le Maire remercie Mme Guérin pour la réalisation des plantations dans les jardinières du bourg. L'entreprise de taille de pierre Bodin a effectué ce jour la modification nécessaire à la pose des vitraux qui ont été restaurés par l'entreprise Jaillette. Le doublage de protection devra être également modifié, en accord avec les services de la DRAC, ce qui entraînera une diminution du coût initial. L'architecte retenu pour la réalisation du diagnostic de l'église va commencer prochainement ses travaux.

Le cabinet SA2E, maître d'œuvre des travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif à la Brasardière, a été contacté pour l'étude de l'assainissement du village Bretteville.

L'éparage des chemins communaux par l'entreprise Letouzey est en cours.

Le projet de site internet est démarré, des informations et photos doivent être transmises pour y être intégrées.

Compte rendus réunions

M le maire fait part des différentes réunions auxquelles il a participé : commission des finances pour la préparation de la fusion de la CBC avec les communautés de St Malo de la Lande et Montmartin sur Mer, réunion de présentation de la nouvelle communauté à St Sauveur Lendelin, conseil communautaire, syndicat départemental d'électrification.

Mme Aline soulève le problème de l'organisation des commissions et de leur façon de travailler dont elle estime qui 'elle ne permet pas de prendre en compte les avis des délégués avant les décisions prises en bureau.

M Legraverend fait part de son expérience au sein de la commission environnement et notamment la programmation des travaux d'entretien des rivières.

Commission cimetière

La commission se réunira le 9 juillet pour mettre à jour la liste des emplacements à reprendre par la commune.

Divers

Il a été constaté la présence de mauvaises odeurs dans la salle de convivialité, des recherches vont être faites au niveau du plancher dont plusieurs endroits sont défectueux. Le ménage de la salle située à l'étage sera effectué.

La mutualisation de matériel entre les communes comme par exemple les tondeuses à gazon a été évoquée.

Fête de l'école : La fête de l'école aura lieu le samedi 18 juin à partir de 16 h à l'école de Saussey.

Philippe d'Anterroches

Bruno Robin

Thierry Legraverend

Pascal Poullain
Absent excusé

Sandrine Barbier

Serge Lehericey
Absent excusé

Marc Denquin

Christophe Mauger de Varennes

Rémi De Saint Jores
Absent excusé

Aline Maïté

Guérin Cécile